

Newsletter

Département des Langues et Civilisations

Novembre 2018



- **Le mot de la direction**

Chères amies, Chers amis,

Je me félicite du retour de la newsletter du DLC en cette nouvelle année qui va permettre, comme par le passé, de mieux connaître les activités des uns et des autres et d'afficher la cohésion de notre département, de son équipe enseignante et du secrétariat.

En ce mi-semestre, nous sommes tous pris dans le tourbillon des cours, des évaluations et, le cas échéant, des interventions à l'extérieur. Cette activité frénétique n'est pas un frein, vous allez le voir en lisant ce premier bulletin de l'année, à l'organisation de manifestations annexes des uns et des autres qui permettent toujours, dans tous les cas, de donner de la visibilité à notre département. Le dynamisme que vous allez observer dans ces quelques pages est à l'image, bien sûr, du dynamisme du DLC et de vous tous. Nous pouvons en être fiers ! Merci à toutes et à tous pour votre engagement !

En ce début d'année, nous devons aussi nous réjouir de l'arrivée parmi nous de Corinne Lebreton. Corinne, dont vous lirez l'autoportrait dans ces pages, a rejoint le secrétariat du DLC et remplace désormais Isabelle pour toutes les questions relatives au CRL, les « prépas » aux certifications officielles qui seront mises en place en janvier 2019 et plein d'autres choses comme la mise en page de cette newsletter. Merci encore à Sylvie et Loubna d'avoir absorbé le travail (conséquent) d'Isabelle jusqu'à l'arrivée de Corinne.

- **Bienvenue aux nouveaux !**

Le DLC a le plaisir d'accueillir cette année encore de nouveaux enseignants : Audrey DOUSSOT, Ana MARTINEZ-COBO, Ceren AKTUG, Joanna DAVIDSON, Kenza DROUA, Wafa EL FEKIH SAID, Sandrine FERROU, Claire HANSEN, Laura HAYDON, Taylor MASSE, Rocio NOVELLA SABATER, Julie PAVRET, et James TATLER.

Suite au départ d'Isabelle FRANCOZ, une nouvelle secrétaire nous a également rejoints au DLC: Corinne LEBRETON.

J'ai remplacé Isabelle FRANCOZ le 17 septembre. Originnaire de Nantes, j'ai exercé une quinzaine d'années dans le transport international, principalement maritime. J'ai eu plaisir à travailler avec l'Amérique latine, l'Asie, l'Europe et le Maghreb. Après 10 ans en Allemagne du nord, je suis rentrée sur Marseille où j'ai validé un M2 en commerce international et logistique. Quatre ans plus tard, je repartis à l'étranger : 8 ans en Algérie où j'ai géré deux agences. A mon retour, j'ai choisi de m'installer dans la ville rose où j'ai acquis quelques expériences en enseignement du FLE. Aujourd'hui, je suis très heureuse de faire partie de l'équipe du DLC/CRL.

Corinne

Je m'appelle Audrey, je viens d'arriver au DLC pour y prendre un poste de PRAG en anglais. Je suis enseignante depuis une dizaine d'années, dont plusieurs passées au sein de l'Université française à Dijon, Lille et Arras. Je suis, par ailleurs, originaire de Bourgogne et après plusieurs années passées à l'étranger je m'installe actuellement sur Toulouse. Outre le cinéma et la littérature anglo-saxonne, j'aime beaucoup voyager et découvrir de nouveaux endroits. Je suis donc ravie d'être à présent en Occitanie qui est une région que je ne connaissais pas.

Bonne fin de semestre à tous,

Audrey

- **Du côté des formations**

Nous sommes en passe d'être habilités pour être centre d'examen du **TOEIC** !

La première session aura lieu très prochainement (en fonction de la réponse d'ETS Global).

- **Du côté du CRL**

Soirée internationale du CRL

Cette année notre première soirée a été organisée le 27 septembre dans le hall de l'Arsenal, où on a eu l'honneur de recevoir un nombre impressionnant d'étudiants qui ont participé à nos activités avec enthousiasme. Ce travail n'aurait jamais abouti sans la diffusion d'invitations des enseignants, la gestion administrative de Sylvie PETIT et de Corinne LEBRETON, l'animation et l'organisation de nos médiateurs linguistiques Aref NEWROSY, Zineb CHEBBAH, Hussein MAKKI, Harinandrianina RANAIVO, et sans oublier évidemment le service technique de Loïc CONTE et Fabien RABEAUX.

La soirée nous a offert un moment de rencontre et d'échange agréable pour accueillir des étudiants d'UT1 de plusieurs nationalités. Cet événement a créé une occasion linguistique exceptionnelle durant laquelle les étudiants en ont profité pour faire des nouvelles rencontres, et d'autres activités qui ont été l'inspiration pour nos invités de l'université Paul Sabatier. Les étudiants ont pu trouver des partenaires/tandems linguistiques afin d'échanger leurs langues parlées, et ont participé à nos quiz en anglais sur le thème de culture générale.

Notre prochaine soirée reviendra avec plein d'autres surprises et aura lieu fin janvier. On compte sur vous pour venir aussi nombreux et on vous attendra avec impatience. Pour plus d'informations sur la soirée internationale, veuillez nous rendre visite au Centre de Ressources en Langues (Rez-de chaussée de la bibliothèque de l'Arsenal).

Zineb CHEBBAH

- **Du côté de la culture**

Instituto Cervantes de Toulouse

En ce 40^{ème} anniversaire de la Constitution espagnole, l'Institut Cervantès a prévu des événements qui s'inscrivent dans cette année de commémoration institutionnelle.

Le 8 novembre, au Conseil Départemental, deux « pères » de la Constitution espagnole, Alfonso GUERRA (socialiste) et Miquel ROCA (catalaniste), viendront dialoguer et faire le bilan de ces quatre décennies de démocratie que symbolise l'État des autonomies. Ces éminents juristes, protagonistes politiques d'une époque fondatrice de l'Espagne contemporaine, unie dans la diversité, discuteront en espagnol (castillan, selon la Constitution). Un service de traduction simultanée sera proposé pour les non-hispanophones.

Le 15 novembre, à 18H30, à l'Institut Cervantès (31 rue des Chalets), Alfonso SABIO (professeur de droit constitutionnel de l'université de Saragosse) dialoguera avec Wanda MASTOR (ex-directrice de l'École Européenne de Droit et professeure de droit constitutionnel comparé) au sujet de la Constitution espagnole et de ses influences. J'aurai le grand plaisir et l'immense honneur d'assurer la modération de cette discussion. Un service de traduction simultanée sera également proposé.

Michel MARTINEZ



La Dame d'Aragon

En 2017, j'ai participé à la constitution de cette association Loi 1901 qui a pour ambition de favoriser les échanges artistiques et culturels entre l'Occitanie et l'Aragon. En avril 2017, « La Dame d'Aragon » a fait venir à Toulouse l'orchestre « Reino de Aragón » et les chœurs « Musicae amici », résidents de l'Auditorium de la ville de Saragosse, pour interpréter le *Requiem* de Mozart en cathédrale Saint-Etienne de Toulouse avec la participation de chœurs des conservatoires de l'agglomération. Les deux dates ont rencontré un formidable succès et un excellent accueil de la part du public toulousain. Le 15 octobre 2018, l'orchestre et les chœurs aragonais sont revenus pour interpréter le *Requiem* à la Halle aux grains avec le jeune Toulousain, Constant DESPRES, âgé de 11 ans et prodige du piano, que vous avez peut-être suivi sur une émission de France 2.

Les 25 et 26 novembre, nos amis de Saragosse reviendront avec le grand danseur Miguel Ángel BEMA, égérie du réalisateur Carlos SAURA (*Cria cuervos, Bodas de sangre, Tango...*), avec un spectacle intitulé « Hambre ». Ce ballet est une création contemporaine qui a pour ambition de revisiter la tradition aragonaise (la « jota ») et espagnole (la « zarzuela ») pour commémorer le retour de la démocratie en Espagne et de l'autonomie en Aragon. Le spectacle s'inscrit dans les commémorations institutionnelles du 40^{ème} anniversaire de la Constitution espagnole. Il a reçu le soutien de la communauté autonome de l'Aragon et de l'Ambassade d'Espagne à Paris.

Les entrées peuvent s'acheter sur festik : <https://la-dame-d-aragon.festik.net/evenements>

Événement à ne pas rater ! N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Je laisserai des flyers dans le bureau de Corinne LEBRETON. En tant qu'association à but non-lucratif, « La Dame d'Aragon » reverse les bénéfices à l'association des pupilles de la gendarmerie.

Michel MARTINEZ

Le mois du doc

J'attire votre attention sur l'événement Point Doc qui se déroule sur le campus en ce moment et jusqu'au 16 novembre. Cet événement auquel le DLC est associé nous donne l'occasion de découvrir ou de revoir des films documentaires de jeunes réalisateurs ou de cinéastes confirmés avec notamment trois soirées de projections les 8, 13 et 14 novembre.

Vous trouverez le programme complet en pièce jointe ainsi que sur le lien suivant : <http://www.ut-capitole.fr/campus/art-et-culture/partage-des-savoirs/point-doc-regards-de-documentaristes-et-d-universitaires-sur-le-monde--735015.kjsp>

En espérant que vous viendrez nombreux !

Maxime PETIT

En juin, j'ai été l'invitée de France Culture et ai participé à l'émission «Poésie et ainsi de suite » où j'ai évoqué Langston Hughes et la renaissance de Harlem sur fond de musique jazz.

Si vous voulez découvrir cette période et écouter de la bonne musique...

: <https://www.franceculture.fr/emissions/poesie-et-ainsi-de-suite/nancy-cunard-langston-hughes-et-la-harlem-renaissance>

Christine DUALÉ

23^e festival du cinéma espagnol de Toulouse : une projection à UT1 Capitole



Pour la huitième année consécutive, le partenariat Cinespaña-DLC-Espace culturel d'UT Capitole a porté ses fruits. En cette 23^{ème} édition du festival du film espagnol à Toulouse, c'est le film « La Mano invisible » de David MACIAN qui a été projeté le 9 octobre en amphi Dauvillier. Adapté de l'œuvre d'Isaac ROSA, fer de lance du nouveau roman espagnol, le long-métrage « La Mano invisible » est une réflexion sur le travail (sa diversité, son utilité, sa représentation), sur le monde du travail (rapports entre collègues, conflits, manque de solidarité) et sur le travail dans un monde capitaliste et mondialisé qui fait que la « main invisible » ne résiderait pas que dans les conseils d'administration des grandes multinationales. Le réalisateur, présent pour répondre aux questions de nos étudiants, a voulu faire passer son message : nous sommes tous une partie de cette « main invisible ». Pour les aspects plus techniques, les étudiants de la CPGE Saint-Sernin, option « études

cinématographiques », ont posé les questions pertinentes que David MACIAN, jeune réalisateur, a eu plaisir à traiter.

Paule GERY, responsable de l'Espace culturel d'UT Capitole, a souligné pendant son intervention que les projections de films espagnols à UT1, dans le cadre du festival Cinespaña, sont devenues le principal partenariat, le plus stable, entre son bureau et l'une des composantes de l'université. Le DLC est donc profondément associé à la culture au sein de notre établissement. Nous ne pouvons que nous en féliciter ! Ce succès doit beaucoup également à notre cher Félix mais aussi à certains collègues de l'UFRAC (Nicolas et Daniela), aux stagiaires de l'Espace culturel ainsi qu'aux amis de Cinespaña dont sa co-directrice, Alba PAZ.

Michel MARTINEZ

- **Du côté de la recherche**

Reconciling British and Irish democratic rights :

Union and Empire and the Challenge of Irish Home Rule (1870-1914)

31 janvier et 1er février 2019

Amphi colloque, Manufacture des Tabacs

Cette journée d'étude s'adresse principalement aux candidats à l'Agrégation d'anglais et a pour objet de compléter et d'approfondir les préparations à ce concours organisées dans les universités françaises. En s'appuyant sur la présence d'invités, historiens, irlandistes et politistes spécialistes de la question et de cette période - Lord Kenneth MORGAN, Alvin JACKSON (University of Edinburgh), Eugenio BAGINI (University of Cambridge), Matthew KELLY (Northumbria University), Pauline COLLOMBIER-LAKEMAN (Université de Strasbourg) et Nathalie DUCLOS (UT2J) - elle offrira aux agrégatifs, et à tout étudiant ou universitaire intéressé, l'occasion de mieux comprendre la complexité des enjeux, (géo-)politiques, intellectuels et culturels qui, entre 1870 et 1914, ont généré des débats intenses autour du *Home Rule* en Irlande. Les interventions de cette journée d'étude seront filmées et accessibles sur internet puis ultérieurement publiées.

Bairbre NI CHIOSAIN, Marie-Violaine LOUVET, Charlotte RAULT

En juin dernier, à l'occasion du congrès annuel de la SAES, j'ai eu la chance de rencontrer Angela Davis, l'invitée d'honneur du congrès, avec qui j'ai pu échanger quelques minutes.

Elle a mentionné, et sans que je le lui rappelle, le colloque « Femme de l'objet au sujet » organisé en juin 2017 pour lequel elle avait accepté de faire l'allocution d'ouverture.

Christine DUALÉ

II Congrès international de jurilinguistes

à Séville (24-26 octobre)

120 inscrits provenant de 23 pays nous sommes retrouvés à l'université Pablo de Olavide (Séville) autour du second colloque international « Jurilingüística/Jurilinguistics » pour échanger autour d'approches transdisciplinaires dans l'étude des langues et du droit. J'ai eu l'honneur d'y être invité pour présider une séance intitulée « Phénomènes linguistiques dans le discours juridique » avec des interventions de jurilinguistes polonais, espagnols et argentins.

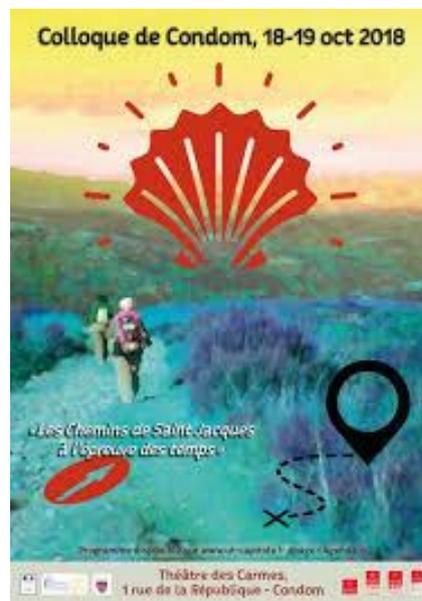
Je suis ravi d'avoir représenté le DLC et notre établissement dans ce très beau colloque où j'ai fait des rencontres passionnantes qui m'ont permis de rentrer avec de nouvelles perspectives de recherche !

Michel MARTINEZ

Colloque « Les chemins de Saint-Jacques à l'épreuve des temps. Voies multiples pour des itinéraires d'aujourd'hui » organisé par le CTHDIP et l'IEJUC (IFR-UT Capitole)

Philippe DELVIT et Florent GARNIER, collègues historiens du droit, m'ont invité à participer à ce colloque où j'ai pu parler du « Chemin aragonais », beaucoup moins connu et moins transité que le « Chemin navarrais », tous deux sur le « Chemin français ». J'ai parlé des politiques publiques mises en place par l'actuel gouvernement aragonais dont le ministère régional de l'aménagement du territoire et du tourisme est dirigé par le parti autonomiste aragonais sur lequel j'ai fait ma thèse et qui occupe encore une partie de mes recherches. J'ai voulu démontrer que le projet touristique a aussi un aspect idéologique. En effet, le tronçon aragonais parcourt l'ancien comté pyrénéen de l'Aragon, c'est-à-dire le berceau de l'Aragon médiéval, indépendant et de ses institutions abolies au XVIII^{ème} siècle. Pour les autonomistes, conscients du déficit de notoriété de l'Aragon hors des frontières espagnoles, la redynamisation et la revitalisation du Chemin aragonais sont cruciaux en termes touristiques mais pas seulement : les touristes seront certes plus nombreux mais ils seront aussi mieux informés sur le territoire qu'ils traversent (l'Aragon et son histoire de royaume indépendant). En outre, ce projet est associé aux travaux de la gare internationale de Canfranc (le « Titanic des Pyrénées ») qui devrait redevenir un haut-lieu du tourisme pyrénéen.

Michel MARTINEZ



Colloque sur la gouvernance linguistique des universités et établissements d'enseignement supérieur (Ecole Polytechnique, sous le haut-patronage du Président de la République. 8-9 novembre 2018)

Le DLC a été représenté à cet important colloque qui a permis de réfléchir aux différentes politiques linguistiques mises en place dans les différents établissements d'enseignement supérieur en France. Anne-Marie O'CONNELL y a fait une communication avec ses collègues de l'ESPE de Toulouse et de l'UT2J. Nous avons eu le plaisir d'y croiser Emilie LUMIERE, ancienne PRAG d'espagnol au DLC, aujourd'hui MCF à UT2J. Je vous laisse jeter un coup d'œil au programme. Pour ma part, j'ai parlé du rôle du DLC dans la création des parcours internationaux d'UT Capitole aujourd'hui regroupés autour de l'Ecole Européenne de Droit. A ce titre, son niveau directeur, Lukas RASS-MASSON s'est joint à moi pour une communication à deux voix où nous avons rappelé l'importance du bagage linguistique et culturel de nos formations, un ADN original qui fait toute la singularité de l'Ecole dont le but est de former des juristes bilingues et bi-culturels pour l'Europe.

<https://gluees.observatoireplurilinguisme.eu>

Michel MARTINEZ

Compte-rendu de lecture

Voici une tribune traduite en plusieurs langues, d'enseignants chercheurs en didactique des langues. « Le projet d'amplification du CECR : une fausse bonne initiative du Conseil de l'Europe ». [Tribune expansionCECRL signataires-1.pdf](#)

Elle concerne la version amplifiée (2017-2018) du Cadre Européen Commun de Références pour les langues (CECR paru en 2001).

Adressée au Conseil de l'Europe, elle alerte sur l'évolution du CECR, elle en montre, par-delà les risques de technicisation accrue, les limites éthiques et politiques et interroge sur la place du chercheur en DDL.

Le CECR a eu une extraordinaire diffusion et nous utilisons au quotidien dans notre enseignement de très nombreux outils qui en sont issus, nous appliquons ses méthodologies (approche actionnelle, entre autres) mais aussi et surtout nous diffusons des certifications liées.

C'est pourquoi cette réflexion sur les aspects politiques du descripteur m'a particulièrement intéressée.

Egalement un article : <http://www.atilf.fr/spip.php?article4222>

Isabelle KAWA-TOPOR

• Billet d'humeur

Pourquoi je n'aime pas les textes à trous dans les évaluations finales

Je me pose beaucoup de questions sur l'évaluation, mais il y a une chose dont je suis sûre, c'est que, si on considère que l'évaluation finale vise à évaluer la capacité des étudiants à comprendre le sens général d'un document (oral ou écrit), les textes à trous ('gap-fill' en anglais) ne peuvent pas remplir ce rôle. En effet, un étudiant ne peut entendre qu'un mot qu'il connaît déjà – il ne peut que reconnaître. Le 'gap-fill' ne teste que la capacité à discerner le son et le convertir en unité de sens – mot. Le gap-fill est un exercice intéressant, pour entraîner l'oreille, la phonologie, le lien phonie-graphie, l'orthographe, ou la logique de la construction de la phrase. Mais pas pour valider la compréhension globale ou même fine du sens. Avez-vous déjà fait le [test d'attention sélective](#) ? Si non, arrêtez-vous de lire là, et prenez le temps de le faire – c'est édifiant. Il faut juste compter les passes que se font les joueurs habillés en blanc, en faisant bien attention - sans tricher, sans arrêter la vidéo. Personnellement, je fais partie des 50% de testés qui n'ont pas vu le gorille (la première fois). C'est très vexant. J'utilise cet exemple pour démontrer les questions trop cadrées (sur un texte ou une vidéo) : les questions cadrées vont focaliser l'attention des étudiants sur une phrase de l'enregistrement / du texte, mais il y a peut-être une autre partie du texte qui était beaucoup plus intéressante / pertinente. On n'entraîne pas les étudiants à savoir lire / écouter tout seul quand on leur demande de répondre à des questions ciblées. On ne les aide pas à devenir autonomes dans leur écoute / lecture. Idéalement, j'adorerais pouvoir m'arrêter à 'What ?' 'Who ?' 'How ?' 'Why ?' comme amorce à discussion après écoute ! Bien sûr, pour pouvoir aider les étudiants les plus faibles, les questions guidées ont leur sens. Et on ne peut pas poser des questions si ouvertes en évaluation. Mais, pour revenir à mon idée de départ, nous nous devons –me semble-t-il – d'éviter les textes à trous en contexte d'évaluation normative, si l'on cherche à valider la compréhension.

Réactions et commentaires bienvenus !

Hélène CHEVALIER